



Ne pas baisser les bras !

Installé en Loir et Cher, en 2016, le Comité Opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH), afin de lutter contre tous les actes discriminatoires, a tenu, récemment, sa deuxième séance de travail à la préfecture de Blois, sous la présidence de Jean-Pierre Condemine, préfet.

Si, sur le plan national, les faits recensés et connus se sont élevés de plus de 74% l'an dernier par rapport à 2017, le Loir et Cher est bien moins atteint, fort heureusement. Toutefois, la prudence reste de mise, et quelques signes montrent que notre Département n'est pas exempt d'actions nauséabondes.

Ainsi, plusieurs croix gammées ont été tracées sur des abris bus, sur un chantier d'un immeuble en construction à Blois, et, par manque de preuves, les identifications restent très difficiles, du moins pour ce qui est visible. Mais, d'autres actions, de la part de jeunes, et ce, par bêtise ou provocation, sont signalées, même si elles sont bénignes. Il faut les prendre en considération, toutefois, car cela peut déboucher sur d'autres agressions bien plus virulentes.

La représentation de la croix gammée, signe le plus souvent utilisé, peint sur un mouton (!), à l'envers (!), dans un lycée agricole, doit être combattue, même si cela devient une banalisation. *«Cela passe par des explications historiques à fournir, surtout aux jeunes, de la part de leurs parents et/ou d'éducateurs, pour ne pas oublier»* précise le préfet. Le procureur de la République va dans le même sens en associant cette lutte à celle contre les violences aux femmes et en souhaitant, aussi, qu'elle ne se banalise pas...

La loi doit être appliquée dans toute sa fermeté en cas de racisme sous toutes ses formes et il conviendra de dépasser, le plus tôt possible, le simple dépôt de plainte sur main courante, pour plus d'efficacité et de répression.

Plusieurs pistes ont été dégagées au cours de cette réunion pour la création de postes de référent(e)s identifiés et juridiquement armé(e)s pour répondre aux attaques dès identifications, et la mise en place de moyens de dépôts de plaintes modernes, via Internet sur formulaires adéquats non anonymes, afin de dénoncer plus facilement des faits délictueux. *«Il faut tout entreprendre pour sortir des grands discours et être plus au cœur de l'efficacité, seul moyen de répondre rapidement aux forces négatives»*.

Il a été émis le vœu que le Corah puisse se réunir annuellement pour demeurer plus vigilant.